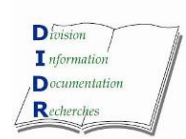




16 juillet 2014



Informations sur l'association *İnsan Hakları Derneği* (IHD)



Logo de l'Association des droits de l'Homme « *İnsan Hakları Derneği* »

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

1. Informations générales sur l'association IHD

Bref historique

Selon les sources publiques consultées, ***İnsan Hakları Derneği*** (littéralement « Association des droits de l'Homme » en langue turque ou « *The Human Rights Association-HRA* » en langue anglaise) a été créée le **17/07/1986** par 98 défenseurs des droits de l'Homme¹ en réponse à une demande pressante des familles de prisonniers alarmés par les conditions de détention et le sort réservés à leurs proches par les militaires au pouvoir.

Missions et activités principales

İnsan Hakları Derneği, ou « IHD », se donne pour mission de défendre les valeurs humanistes à l'origine de sa fondation, notamment : le respect de la vie humaine et de l'intégrité physique des personnes, l'abolition de la peine de mort, l'égalité des citoyens indépendamment de leurs origines, de leur sexe ou de leur religion et la promotion de solutions démocratiques et pacifiques aux conflits. IHD s'attache depuis sa création à surveiller et alerter l'opinion publique sur les diverses violations des droits de l'Homme perpétrées à travers le pays, notamment au moyen de campagnes de sensibilisation, la parution de communiqués de presse et la publication de rapports annuels sur la situation des droits de l'Homme en Turquie ainsi que des rapports thématiques².

L'Association se fait le relais de très nombreux types d'atteintes aux droits humains, parmi lesquels peuvent être cités : les détentions arbitraires et leurs corollaires (mauvais traitements, tortures, mauvaises conditions sanitaires et décès de détenus), les cas de disparitions récents et anciens, les exécutions extrajudiciaires, les violations au droit pénal et à la liberté d'expression, les arrestations arbitraires, les dégâts causés par les mines terrestres, les violences à l'encontre des femmes et des enfants...

En 1990, dans le cadre de son engagement pour lutter contre la pratique courante de la torture, IHD a créé la **Fondation turque des droits de l'homme (*Human Rights Foundation of Turkey - HRFT*)**, une organisation dont le siège se trouve à Ankara et qui assure la prise en charge et la réinsertion sociale des victimes de la torture³.

Les bureaux et les antennes locales d'IHD

İnsan Hakları Derneği, qui revendique sur son site près de 10 000 membres et militants⁴ et dont le siège social est basé à Ankara⁵, fait montre d'une solide assise en Turquie avec près de 36 branches⁶ établies à travers le territoire. Parmi ces branches se trouveraient 7 bureaux de représentation situés dans les villes

¹ İnsan Hakları Derneği, "History", http://en.ihd.org.tr/index.php?option=com_content&view=article&id=141&Itemid=48

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ İnsan Hakları Derneği, "Human Rights Association Headquarters", http://en.ihd.org.tr/index.php?option=com_contact&view=contact&id=1&Itemid=56

⁶ Voir Annexe 1 : « Liste et coordonnées des bureaux et branches de l'IHD ». NB : Le nombre de branches effectivement opérationnelles varie selon les sources et les périodes en raison de la suspension possible des activités de certaines branches ordonnées par les autorités.

de Bitlis, Dogubayazit, Eskisehir, Kars, Kocaeli, Rize et Tunceli⁷. Le site de l'Association fournit la liste exhaustive des noms de ses bureaux et de ses antennes locales, ainsi que les coordonnées permettant à toute personne de les contacter par courriel, par téléphone ou par fax⁸. IHD semble être joignable en utilisant l'un des moyens de contact mentionnés plus haut ou en se rendant directement auprès de l'une de ses branches. Nonobstant, aucune information n'a pu être trouvée parmi les sources publiques consultées par la DIDR sur la façon exacte dont un citoyen peut saisir l'Association.

Coopération et relations extérieures

Insan Haklari Derneği figure parmi les plus importantes associations de défense des droits de l'Homme en Turquie, situation qui lui procure une visibilité et une renommée établies au niveau international. Ses publications ainsi que les persécutions dont font l'objet certains de ses dirigeants comme certains de ses membres sont régulièrement relayées par des organismes internationaux de défense des droits de l'Homme (Amnesty International, la FIDH, Human Rights Watch) ou encore des organismes étatiques (Département d'Etat américain).

IHD dispose d'un site Internet bilingue en langues turque et anglaise⁹ par le biais duquel elle diffuse ses alertes et met en ligne ses publications. Par ailleurs, **l'Association est affiliée à plusieurs organismes internationaux de défense des droits humains¹⁰, dont la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et le Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Mediterranean Human Rights Network- EMHRN)**. IHD fait également partie des **membres fondateurs de la Coalition pour la Cour Pénale Internationale (CCPI)** dont elle est l'un des porte-paroles.

2. Les persécutions dont sont victimes des membres d'IHD

De manière générale, la situation faite aux défenseurs des droits de l'Homme en Turquie est régulièrement dénoncée par les organisations internationales de défense des droits de l'Homme. Ainsi, dans un rapport daté de 2012¹¹, la FIDH expliquait qu'en Turquie « (...) ceux qui dénoncent les violations des droits de l'Homme dans des domaines « sensibles » sont la cible d'une intense politique de criminalisation. Ces sujets « sensibles » incluent la promotion du droit à la différence (droit des minorités religieuses ou ethniques, en particulier la question Kurde, et droit des minorités sexuelles), et la critique de l'État et des institutions (...)»¹². De fait, il ressort que certaines dispositions pénales répressives contenues dans **le Code pénal turc et la Loi anti-terrorisme (Anti-Terrorism Law – ATL)** ont servi d'outils à la justice pour criminaliser les activités des défenseurs des droits de l'Homme dans le pays¹³. Pour Amnesty International, les procès répétés contre les défenseurs des droits de l'Homme

⁷ Insan Haklari Derneği (IHD), "Contact", http://en.ihd.org.tr/index.php?option=com_contact&view=category&catid=12&Itemid=59

⁸ *Ibid.*

⁹ Adresse du site web d'IHD: <http://en.ihd.org.tr/>

¹⁰ Voir le site web d'IHD : <http://en.ihd.org.tr/>

¹¹ FIDH, « Turquie : présumés coupables, criminalisation des défenseurs des droits de l'homme », 05/06/2012, <http://www.fidh.org/fr/europe/turquie/turquie-presumes-coupables-criminalisation-des-defenseurs-des-droits-de-l-11789>

¹² *Ibid.*

¹³ FIDH, « Turquie : présumés coupables, criminalisation des défenseurs des droits de l'homme », 05/06/2012,

s'apparentent à « *une forme de harcèlement d'État* », visant à intimider ces derniers et à brider leurs activités¹⁴.

Dans ce contexte, les actions entreprises par IHD au cours des dernières décennies, et particulièrement **ses activités liées à la défense de la cause Kurde, ont valu à l'Association d'être en bute à de multiples pressions et persécutions de la part des autorités**. Sur décision administrative, certaines de ses branches ont dû suspendre temporairement leurs activités¹⁵. De nombreux responsables ou membres de l'Association continuent à ce jour de faire l'objet d'enquêtes et de poursuites judiciaires et pas moins de 23 d'entre eux ont déjà été tués depuis la création d'IHD¹⁶.

Plus récemment, **plusieurs responsables d'IHD ont été victimes d'arrestations arbitraires et d'emprisonnement pour « appartenance à une organisation illégale »**. Tous sont accusés d'appartenir à l'Union des Communautés du Kurdistan (**Koma Ciwaken Kurdistan-KCK**)¹⁷, formation politique considérée par les autorités turques comme la branche politique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), parti aux intentions séparatistes¹⁸.

Le 12/04/2014, faute de preuves, la justice turque s'est résolue à ordonner la libération provisoire de l'avocat **Muharrem Erbey**, ancien Président d'IHD à Diyarbakir et vice-président d'IHD au niveau national. L'intéressé, qui devra répondre à nouveau devant la justice en raison de charges maintenues contre lui, avait été mis en détention préventive en décembre 2009¹⁹ et son procès avait débuté en 2010 pour se poursuivre durant les années qui ont suivi²⁰.

Le 24/01/2013, 4 responsables ou membres de la section **d'IHD/Ankara** (Mme **Filiz Kalayci**, présidente d'IHD, M. **Hasan Anlar**, président du conseil d'administration d'IHD, M. **Halil Ibrahim Vargun**, responsable des avocats d'IHD et M. **Murat Vargun**, membre d'IHD), ont été condamnés à des peines de prison allant de 6 à 7 ans et demie de prison²¹.

Le 11/12/2012, M. **Tugay Bek**, membre du conseil d'administration d'IHD, et l'avocate Mme **Sevil Araci Bek**, ont été condamnés chacun à plus de 3 années de prison en raison de leurs liens présumés avec l'Union des Communautés du Kurdistan (**Koma Ciwaken Kurdistan- KCK**)²². Leur arrestation s'inscrit dans la foulée de la répression qui a touché

¹⁴ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), « Turquie : information sur l'Association de défense des droits de la personne (Insan Haklari Derneği - IHD), y compris sur ses buts, ses objectifs et ses dirigeants (...) », 13/10/2004, TUR42999.EF, <http://www.refworld.org/docid/42df61ab11.html>

¹⁵ Information disponible sur le site web d'IHD :

http://en.ihd.org.tr/index.php?option=com_content&view=article&id=141:history-of-human-rights-associaton-ihd&catid=15:about-us&Itemid=110

¹⁶ Voir annexe 2 : « Liste des responsables et membres d'IHD assassinés »

¹⁷ Front Line Defenders, « Turquie: Quatre membres de l'Association des Droits Humains (IHD) condamnés », 28/01/2013, <http://www.frontlinedefenders.org/fr/node/21421>

¹⁸ DIDR, « Le procès des journalistes et employés de presse arrêtés dans le cadre de l'affaire KCK (Union des communautés du Kurdistan/ Coma Civakên Kurdistan), OFPRA, 02/04/2014

¹⁹ FIDH, "TURKEY: Muharrem Erbey released after 1 570 days in pre-trial detention", 14/07/2014, <http://www.fidh.org/en/europe/turkey/15132-turkey-muharrem-erbey-released-after-1-570-days-in-pre-trial-detention>

²⁰ US Department of State, "Country Reports on Human Rights Practices for 2013-Turkey", <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2013&dliid=220341>

²¹ Front Line Defenders, « Turquie: Quatre membres de l'Association des Droits Humains (IHD) condamnés », 28/01/2013.

²² *Ibid.*

de présumés sympathisants ou activistes du KCK lors du très médiatisé « procès KCK » de l'été 2012²³.

²³ DIDR, « Le procès des journalistes et employés de presse arrêtés dans le cadre de l'affaire KCK (Union des communautés du Kurdistan/ Coma Civakên Kurdistan), OFPRA, 02/04/2014.

Annexe 1 : Liste et contacts d'IHD²⁴

#	Noms des bureaux de représentation et des branches locales	E-mail	Téléphone	Fax
1	HUMAN RIGHTS ASSOCIATION HEADQUARTERS	ihd@ihd.org.tr	+90 312 230 35 67- 68-69	+ 90 312 230 17 07
2	ADANA BRANCH	adana@ihd.org.tr	+90 322 351 20 66	+90 322 351 20 66
3	ADIYAMAN BRANCH	adiyaman@ihd.org.tr	+90 416 213 82 09	+90 416 213 82 09
4	ANKARA BRANCH	ankara@ihd.org.tr	+90 312 433 00 77	+90 312 433 00 77
5	AYDIN BRANCH	aydin@ihd.org.tr	+ 90 256 226 65 16	+90 256 214 86 77
6	BALIKESIR BRANCH	balikesir@ihd.org.tr	+90 532 727 25 36	
7	BATMAN BRANCH	batman@ihd.org.tr	+ 90 488 214 96 55	+ 90 488 214 96 55
8	BINGOL BRANCH	bingol@ihd.org.tr	+ 90 426 215 00 44	+ 90 426 215 00 44
9	BITLIS REPRESENTATIVE OFFICE			
10	BURSA BRANCH	bursa@ihd.org.tr	+90 224 221 38 28	
11	CANAKKALE BRANCH	canakkale@ihd.org.tr		
12	DIYARBAKIR BRANCH	diyarbakir@ihd.org.tr	+90 412 223 30 33	+90 412 223 57 37
13	DOGUBAYAZIT REPRESENTATIVE OFFICE			
14	ELAZIG BRANCH	elazig@ihd.org.tr	+90 424 233 69 88	+90 424 233 69 88
15	ESKISEHIR REPRESENTATIVE OFFICE	eskisehir@ihd.org.tr		
16	GAZIANTEP BRANCH	gaziantep@ihd.org.tr	+90 342 230 74 90	+90 342 230 74 90
17	HAKKARI BRANCH	hakkari@ihd.org.tr	+90 438 211 88 97	+90 438 211 88 97
18	HATAY BRANCH	hatay@ihd.org.tr	+90 326 216 42 65	+90 326 216 42 65
19	ISKENDERUN BRANCH	iskenderun@ihd.org.tr	+90 326 616 43 13	+90 326 616 43 13
20	ISTANBUL BRANCH	istanbul@ihd.org.tr	+90 212 244 44 23	+90 212 251 35 26
21	IZMIR BRANCH	izmir@ihd.org.tr	+90 232 445 41 68	+90 232 445 41 68
22	KARS REPRESENTATIVE OFFICE			
23	KOCAELI REPRESENTATIVE OFFICE			
24	MALATYA BRANCH	malatya@ihd.org.tr	+90 422 324 18 66	+90 422 324 18 66
25	MARDIN BRANCH	mardin@ihd.org.tr	+90 482	+90 482

²⁴ İnsan Hakları Derneği (IHD), « Contact », http://en.ihd.org.tr/index.php?option=com_contact&view=category&catid=12&Itemid=59

#	Noms des bureaux de représentation et des branches locales	E-mail	Téléphone	Fax
			212 65 60	212 65 60
26	MERSIN BRANCH	mersin@ihd.org.tr	+90 324 238 32 21	+90 324 238 32 21
27	MUGLA BRANCH	mugla@ihd.org.tr	+90 252 214 83 76	+90 252 214 83 76
28	MUS BRANCH	mus@ihd.org.tr	+90 436 212 80 56	+90 436 212 80 56
29	RIZE REPRESENTATIVE OFFICE		+90 464 214 90 14 - 217 39 29	
30	SAKARYA BRANCH	sakarya@ihd.org.tr		
31	SANLIURFA BRANCH	sanliurfa@ihd.org.tr	+90 414 314 23 53	+90 414 314 23 53
32	SIIRT BRANCH	siirt@ihd.org.tr	+90 484 224 57 41	+90 484 224 57 41
33	TARSUS BRANCH	tarsus@ihd.org.tr	+90 324 624 64 61	+90 324 624 62 64
34	TRABZON BRANCH	trabzon@ihd.org.tr		
35	TUNCELI REPRESENTATIVE OFFICE	tunceli@ihd.org.tr		
36	VAN BRANCH	van@ihd.org.tr	+90 432 212 14 03	+ 90 432 212 14 03

Annexe 2 : Liste des responsables et membres d'IHD assassinés²⁵

Liste des responsables et membres de l'IHD assassinés

- Vedat Aydın (Membre fondateur de la branche de l'IHD de Diyarbakır)
- Sıddık Tan (Membre du Conseil d'administration de la branche de Batman)
- İdris Özçelik (Membre du Conseil d'administration de la branche d'Urfa)
- Kemal Kılıç (Membre du Conseil d'administration de la branche d'Urfa)
- Orhan Karaağar (Membre du Conseil d'administration de la branche de Van)
- Cemal Akar (Membre du Conseil d'administration de la branche d'Erzincan)
- Şevket Epözdemir (Membre du Conseil d'administration de la branche de Tatvan)
- Metin Can (Président de la branche d'Elazığ)
- Hasan Kaya (Membre de la branche d'Elazığ)
- Muhsin Melik (Membre fondateur de la branche d'Urfa)
- İkrâm Mihyas (Membre de la branche d'İzmir)
- Didar Şensoy (Membre de la branche d'Istanbul)
- Tacettin Aşçı
- Abuzer Öner
- Ahmet Aydın
- M.Şirin Polat
- Medeni Göktepe
- Şükrü Fırat
- Yahya Orhan
- Eyüp Gökoğlu
- Cengiz Altun
- Habib Kılıç
- Mehmet Sincar

²⁵ İnsan Hakları Derneği (IHD), "History", http://en.ihd.org.tr/index.php?option=com_content&view=article&id=141:history-of-human-rights-association-ihd&catid=15:about-us&Itemid=110

Bibliographie et sources consultées

[Dernière consultation des sites web en date du 16/07/2014]

Productions documentaires OFPRA

DIDR, « Le procès des journalistes et employés de presse arrêtés dans le cadre de l'affaire KCK (Union des communautés du Kurdistan/ *Coma Civakên Kurdistan*), OFPRA, 02/04/2014,

Rapports nationaux et internationaux

US Department of State, "Country Reports on Human Rights Practices for 2013: Turkey", janvier 2014,

<http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2013&dliid=220341>

United Kingdom Home Office, UK Border Agency, "Operational Guidance Note - Turkey", May 2013,

https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/310181/Turkey_operational_guidance_2013.pdf

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), « Turquie : information sur l'Association de défense des droits de la personne (*Insan Haklari Dernegi - IHD*), y compris sur ses buts, ses objectifs et ses dirigeants; information indiquant si l'IHD est associée au Parti démocratique populaire (HADEP) et au Parti populaire démocratique (DEHAP); traitement de ses membres et de ses militants; situation des bureaux de l'IHD, y compris lesquels, s'il en est, ont été fermés; méthodes d'identification des membres de l'IHD (janvier 2001-octobre 2004) », 13/10/2004, TUR42999.EF, <http://www.refworld.org/docid/42df61ab11.html>

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch, "Turkey. World Report 2014: Events of 2013", 2014, <http://www.hrw.org/world-report/2014/country-chapters/turkey?page=2>

Freedom House, "Turkey" in "Freedom in The World 2014", 2014,

<http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2014/turkey-0#.U75SNINPORO>

FIDH, "TURKEY: Muharrem Erbey released after 1 570 days in pre-trial detention", 14/07/2014,

<http://www.fidh.org/en/europe/turkey/15132-turkey-muharrem-erbey-released-after-1-570-days-in-pre-trial-detention>

Front Line Defenders, « Turquie: Quatre membres de l'Association des Droits Humains (IHD) condamnés », 28/01/2013, <http://www.frontlinedefenders.org/fr/node/21421>

Amnesty International, « Turquie. Amnesty International - Rapport 2013 : la situation des droits humains dans le monde », 2013,

<http://www.amnesty.org/fr/region/turkey/report-2013>

FIDH, « Turquie : présumés coupables, criminalisation des défenseurs des droits de l'homme », 05/06/2012,

<http://www.fidh.org/fr/europe/turquie/turquie-presumes-coupables-criminalisation-des-defenseurs-des-droits-de-l-11789>

Insan Haklari Derneđi-IHD: <http://en.ihd.org.tr/>

Sites institutionnels

Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme (*Euro-Mediterranean Human Rights Network - EMHRN*) <http://www.euromedrights.org/fra/>

Coalition pour la Cour Pénale Internationale - CCPI): <http://www.iccnw.org/?lang=fr>